

Bureau du 14 janvier 2008

Décision n° B-2008-5806

commune (s) : Meyzieu

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située rue d'Aquitaine et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 3 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir une parcelle de terrain située rue d'Aquitaine à Meyzieu, appartenant à la Commune et nécessaire à la réalisation d'un parking qui bordera ladite rue.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu d'une superficie de 1 469 mètres carrés, cédée libre de toute occupation ou location, figurant au cadastre sous le numéro 211 de la section DH.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, la commune de Meyzieu céderait à titre purement gratuit ce bien à la Communauté urbaine ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain de 1 469 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 211 de la section DH située rue d'Aquitaine à Meyzieu et cédée à titre purement gratuit.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1067.

4° - Cette acquisition fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre : en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes : compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2008,

- en dépenses réelles : compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 450 € environ pour les frais d'actes notariés - exercice 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,